

ATTESTATION D'AFFILIATION

Je soussigné, Jean-Louis BLANCHARD, Président de la FFESSM, certifie que le club **ASCSB PLONGEE APNEE** est affilié à notre fédération sous le numéro **03490188** pour la saison **2018/2019**. A ce titre, il bénéficie d'une assurance de Responsabilité Civile (contrat numéro XFR0055504LI) auprès de la Compagnie AXA Corporate Solutions, par l'intermédiaire de Lafont Assurances, Société de Courtage d'Assurances (immatriculation ORIAS n°12 068 741 - www.orias.fr).

Ce club dont le siège social sis :
CCAS PIERRE RABHI
PLACE DROITS DE L HOMME ET CITOYEN
à SAINT BARTHELEMY D'ANJOU (49124)
est représenté de droit par son Président, MR CHARDRON JULIEN

Effectifs pour la saison 15/09/2018 au 14/09/2019 :

Nombre de licence adulte masculin :
Nombre de licence junior masculin :
Nombre de licence enfant masculin :
Nombre de licence adulte féminin :
Nombre de licence junior féminin :
Nombre de licence enfant féminin :
Nombre de licence total :

depuis le 15/09/2019 jusqu'au jour de la délivrance de la présente attestation, : le club a délivré :

Nombre de licence adulte masculin :
Nombre de licence junior masculin :
Nombre de licence enfant masculin :
Nombre de licence adulte féminin :
Nombre de licence junior féminin :
Nombre de licence enfant féminin :
Nombre de licence total :

Pour valoir ce que de droit.
Fait à Marseille, le 16/08/2018

Jean-Louis BLANCHARD,
Président de la FFESSM

